

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mai 2025

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1281)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 386

présenté par
Mme Vidal

ARTICLE 14

I. – Au début de la première phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« Son élaboration »

le mot :

« Le plan ».

II. – En conséquence, à la même première phrase du même alinéa 5, substituer aux mots :

« des proches aidants »

les mots :

« de la personne de confiance et des proches ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel (une « élaboration » ne peut rien prévoir ; alignement avec la formule retenue du fait de l'adoption de l'amendement AS154 de M. Hetzel).